



Déclaration du syndicat CGT lors du CHSCT extraordinaire du 21 avril 2020

La tenue de ce CHSCT extraordinaire qui emporte l'adhésion de tous les agents apporte une preuve indiscutable de l'importance du maintien des instances paritaires et démontre une fois encore les inconséquences de la loi de transformation de la fonction publique du gouvernement.

La CGT tient en cette 1^{ère} réunion qui nous permet à tous de nous retrouver d'adresser à tous les membres présents ses souhaits de bonne santé et au Président, Monsieur Boré, Patrick tous ses vœux de rétablissement.

Nous tenons à souligner l'engagement de la Collectivité dans la gestion de cette crise sans précédent, et saluons le travail accompli au service des populations et des agents par la DRH, la médecine du travail, le service de prévention, les services informatiques, les services centraux, sans oublier le rôle majeur de la PMI qui, depuis le premier jour, assure les missions auprès de familles et enfants, celui de la DITAS et de ses cadres, mais aussi celui de l'APA, des Maisons du Bel-Âge, du laboratoire départemental, enfin l'engagement extraordinaire des ASFAMS.

Notre soucis constant est celui du service rendu au public : il nous a amené ces dernières semaines à procéder à différentes alertes, soit au niveau de Madame la Présidente, soit au niveau de Monsieur le DGS afin, notamment, que la crise alimentaire qui fait rage dans le département soit pris en compte à la même hauteur que la crise économique.

Parallèlement à cela, la question de la protection de l'enfance et des ASFAMS reste extrêmement préoccupante dans cette période de confinement. Celle des agents précaires du département l'est également.

Si, ça et là, des vellétés ou des incitations à des reprises sauvages se font jour nous espérons beaucoup du travail du CHSCT pour venir cadrer les modes d'organisation. À ce titre nous abordons ce CHSCT avec une demande très précise : la mise en place de séances de travail régulières autour du plan de déconfinement accompagné d'un plan de dépistage massif et de fourniture de matériel nécessaire – masques, gants, gel, mouchoir – tout cela acté par un CTP extraordinaire de reprise progressive.

Enfin, nous profiterons de cette rencontre pour poser toutes les questions techniques et vous faire part des remontées des agents mais tenons tout particulièrement à préciser que nous avons pris acte des engagements de Madame la Présidente en matière de congés, autorisations d'absence, sécurité pour les agents et sommes convaincus que ces derniers seront respectés malgré les annonces gouvernementales.

Marseille, le 22 avril 2020